

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1531

18 juin 2015

### SOMMAIRE

Agama Advisors S.à r.l. ....	73453	SEB SICAV 1 .....	73445
Aggregate Company S.à r.l. ....	73453	Séléné S.à r.l. ....	73443
AKT Holdings S. à r.l. ....	73454	Services, Assistance et Formation en Informa- tique s.à r.l. ....	73446
Carpene S.A. ....	73473	Services, Assistance et Formation en Informa- tique s.à r.l. ....	73446
CCMT Invest S.à r.l. ....	73473	SES Astra 1KR S.à r.l. ....	73448
CEPF II CJ Holdings S.à r.l. ....	73454	SES Astra 1L S.à r.l. ....	73448
CEREP CVM S.à r.l. ....	73473	SES Astra 1M S.à r.l. ....	73448
CEREP III Germany B S.à r.l. ....	73477	SES Astra 1N S.à r.l. ....	73447
CEREP Investment Orosdi S.à r.l. ....	73475	SES Astra 2E S.à r.l. ....	73447
CGM Lux 1 S.à r.l. ....	73479	SES Astra 3B S.à r.l. ....	73449
CGM Lux 2 S.à r.l. ....	73479	SES Astra Services Europe S.A. ....	73447
Cheniére International Investments Holdings .....	73488	SES Astra Services Europe S.A. ....	73448
Crédit Agricole Risk Insurance .....	73472	SGBT Finance Partners S.A. ....	73449
Crema Holdings Sàrl .....	73472	SII Luxembourg S.A. ....	73449
Crystal Marine S.A. ....	73488	S.I.P. Investments S.A. ....	73444
Dynameos S.A. ....	73479	Société de la Bourse de Luxembourg .....	73449
Edison Investissements SPF S.A. ....	73480	Société Générale Capital Market Finance ...	73450
EPF Acquisition Co 19 S.à r.l. ....	73482	State Street Bank Luxembourg S.A. ....	73450
European Capital Private Debt S.à r.l. ....	73480	S.T. Invest S.A. ....	73442
FDM Investments S.à r.l. ....	73486	Surali S.A. ....	73450
Financière Jean François Boyer International .....	73485	TEIF Germany Einbeck S.à r.l. ....	73451
RAIFFEISEN Luxembourg Ré .....	73444	TEIF Germany Simmern S.à r.l. ....	73452
Richter S.A. ....	73445	Tekfen International Finance & Investments S.A. ....	73452
Rubicon Venture Partners S.A. ....	73445	Tevennec .....	73452
Saint-Pierre S.A. ....	73442	TOD'S Luxembourg S.A. ....	73452
Savam Lux S.A. ....	73442	Tourette S.A. ....	73453
Saxony Capital .....	73443	Tovic S.A. ....	73453
Saxony Capital GP .....	73444	TreeTop Global Sicav .....	73451
SCG Budget Investment Holding S.à r.l. ....	73442	TreeTop Scolea SICAV .....	73451
SEB SICAV 1 .....	73445		

**Saint-Pierre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 52.889.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2015*

Est nommé administrateur de catégorie A, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 23 avril 2015.

Référence de publication: 2015061495/14.

(150070529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Savam Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, 1, Zone Industrielle Scheleck 1.

R.C.S. Luxembourg B 63.946.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'Administration de la Société en date du 27 octobre 2014 que Monsieur Stéphane BOURGEOIS, demeurant professionnellement au 1, Zone du Scheleck, L-3225 Bettembourg, est nommé directeur, délégué à la gestion journalière de la Société pour une durée indéterminée. Ce dernier pourra engager la Société sous sa signature individuelle pour toutes les opérations entrant dans le cadre de la gestion journalière de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2014.

Jacques DAUTEUILLE / NDT S.A. / UNITED SAVAM S.A.

- / Signatures

Référence de publication: 2015061499/16.

(150070718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SCG Budget Investment Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.012.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.137.

—  
Par résolutions signées en date du 22 avril 2015, l'associé unique a décidé

- d'acter et d'accepter la démission de Jerome Silvey de son mandat de gérant avec effet au 22 avril 2015

- de nommer Pascal Malbequi, avec adresse au 4 rue Thimonnier, 75009 Paris, France, au mandat de gérant, avec effet au 22 avril 2015, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2015.

Référence de publication: 2015061500/14.

(150070198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**S.T. Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 65.245.

—  
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015061473/13.

(150070652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Séléne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 181.963.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique en date du 23 avril 2015, que:

- Constellation Hotels Holding GP S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée sous la loi du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, Boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184137

A été nommé gérant de la société Séléne S.à r.l. pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat en remplacement de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2015061474/16.

(150070733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Saxony Capital, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 111.442.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «Saxony Capital», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 16 avril 2015, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2015. Relation: EAC/2015/9006.

- que la société «Saxony Capital» (la «Société»), société en commandite par action, établie et ayant son siège social au 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 111.442,

constituée suivant un acte notarié en date du 4 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), en date du 22 novembre 2005 (numéro 1251, page 60013). Les statuts ont été modifiés suivant un acte en date du 21 décembre 2005, publié au Mémorial C du 4 avril 2006 (numéro 682, page 32702),

se trouve à partir de la date du 16 avril 2015 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 17 septembre 2014 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915.

concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 avril 2015.

Référence de publication: 2015061475/27.

(150070324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Saxony Capital GP, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 111.443.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «Saxony Capital GP», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 16 avril 2015, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2015. Relation: EAC/2015/9005.

- que la société «Saxony Capital GP» (la «Société»), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 4a, Rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 111.443,

constituée suivant acte reçu par-devant le notaire soussigné en date du 24 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 1251, page 60007 en date du 22 novembre 2005. Les statuts de la Société ont été amendés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 21 décembre 2005, publié au Mémorial C en date du 31 mars 2006, numéro 668, page 32048,

se trouve à partir de la date du 16 avril 2015 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 17 septembre 2014 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 4a, Rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 avril 2015.

Référence de publication: 2015061476/28.

(150070020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**S.I.P. Investments S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 57.856.

—  
**EXTRAIT**

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 3 février 2015, a nommé en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société:

- RSM FHG & Associés, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85099.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

*Pour S.I.P. INVESTMENTS S.A.*

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2015061472/15.

(150070482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**RAIFFEISEN Luxembourg Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 171.427.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le jeudi 23 avril 2015*

L'Assemblée a pris la résolution suivante:

6. L'Assemblée nomme Ernst & Young S.A. (RCS Luxembourg B 47771), ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Luxembourg. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015061460/15.

(150070736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Richter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 124.764.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 21 janvier 2015*

Le Conseil d'Administration décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de dépositaire pour les actions au porteur, la société MGI GROUPE FIDUCIAIRE Luxembourg S.à r.l., sise 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B124916.

Référence de publication: 2015061465/11.

(150070372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Rubicon Venture Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1568 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 146.405.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015061470/10.

(150069945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SEB SICAV 1, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peterelchen.

R.C.S. Luxembourg B 35.166.

—  
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 15 avril 2015, ont été nommés administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires en 2016:

Monsieur Peter Kubicki avec adresse professionnelle à DK-1577 Copenhagen V, Bernstorffgade 50, président du conseil d'administration

Monsieur Tobias Hjelm avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen,8

Monsieur Matthias Ewald avec adresse professionnelle à L-2370 Howald, 4, rue Peterelchen

A été nommé réviseur d'entreprises agréé pour un mandat prenant fin à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2016:

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015061505/19.

(150069872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SEB SICAV 1, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peterelchen.

R.C.S. Luxembourg B 35.166.

—  
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2014 a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015061506/10.

(150069873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**S.A.F.I. s.à r.l., Services, Assistance et Formation en Informatique s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8210 Mamer, 90, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 141.941.

Il résulte de deux contrats de cessions de parts sociales (du 27 mars 2015 de la société à responsabilité limitée «SERVICES, ASSISTANCE ET FORMATION EN INFORMATIQUE s.à r.l.», en abrégé «S.A.F.I. s.à r.l.», société de droit luxembourgeois inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.941), que Monsieur Hélder Filipe VIANA DA COSTA CARVALHO, né le 18 juillet 1980 à Luxembourg et demeurant à L-3511 Dudelange, 111, rue de la Libération, a cédé

1. à Monsieur Thierry HOLOFFE (né le 30 juin 1959 à Nivelles (Belgique), et demeurant à B-1150 Bruxelles, 50, rue Xavier Henrard) 250 parts sociales de la société «SERVICES, ASSISTANCE ET FORMATION EN INFORMATIQUE s.à r.l.», en abrégé «S.A.F.I. s.à r.l.»;

2. à Monsieur Christian MAES (né le 31 janvier 1966 à Gosselies (Belgique), et demeurant à B-1640 Rode Saint Genèse, 3, avenue de la Turquoise) 250 parts sociales de la société «SERVICES, ASSISTANCE ET FORMATION EN INFORMATIQUE s.à r.l.», en abrégé «S.A.F.I. s.à r.l.».

Après les cessions ci-avant décrites, le capital social de la société «SERVICES, ASSISTANCE ET FORMATION EN INFORMATIQUE s.à r.l.», en abrégé «S.A.F.I. s.à r.l.» se trouve réparti comme suit:

Monsieur Thierry HOLOFFE .....	250 parts
Monsieur Christian MAES .....	<u>250 parts</u>
Total: cinq cents parts sociales .....	500 parts

Pour avis sincère et conforme

Thierry HOLOFFE

*Gérant*

Référence de publication: 2015061508/27.

(150070161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

**S.A.F.I. s.à r.l., Services, Assistance et Formation en Informatique s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89C, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 141.941.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2015*

1. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Hélder Filipe VIANA DA COSTA CARVALHO, (né le 18 juillet 1980 à Luxembourg et demeurant à L-3511 Dudelange, 111, rue de la Libération), de son poste de gérant avec effet immédiat.

2. L'assemblée accepte la candidature de Monsieur Thierry HOLOFFE (né le 30 juin 1959 à Nivelles (Belgique), et demeurant à B-1150 Bruxelles, 50, rue Xavier Henrard) au poste de gérant de la société, et ce pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Hélder Filipe VIANA DA COSTA CARVALHO prénommé. L'assemblée confère à Monsieur Thierry HOLOFFE, en sa qualité de gérant, les pleins pouvoirs afin d'assurer la gestion quotidienne de la société, et ce sans aucune limite. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

3. L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-8210 Mamer, 90, route d'Arlon à L-8308 Capellen, 89C, rue Pafebruch.

Pour extrait sincère et conforme

Thierry HOLOFFE

*Gérant*

Référence de publication: 2015061509/24.

(150070161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

**SES Astra 1N S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 122.974.

—  
EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la société en date du 25 mars 2015, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg a été renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061510/16.

(150070014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra 2E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 148.241.

—  
EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la société en date du 25 mars 2015, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg a été renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061511/16.

(150070013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra Services Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 117.813.

—  
EXTRAIT

Suite à l'Assemblée Générale de la société du 25 mars 2015, l'actionnaire unique a décidé de réélire les administrateurs actuels pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuve les comptes en 2018.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Mr Ferdinand Kayser,
- Mr Pdraig McCarthy,
- Mr Karim Michel Sabbagh
- Mr Martin Halliwell
- Mr Gerson Souto

Suite à cette même assemblée, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg, a été renouvelé pour un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061516/22.

(150070272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra Services Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 117.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015061517/9.

(150070671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra 1KR S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.436.

## EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la société en date du 25 mars 2015, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg a été renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061518/16.

(150069973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra 1L S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.437.

## EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la société en date du 25 mars 2015, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg a été renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061520/16.

(150069972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra 1M S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.434.

## EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la société en date du 25 mars 2015, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg a été renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061521/16.

(150069971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SES Astra 3B S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.435.

---

EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la société en date du 25 mars 2015, le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg a été renouvelé. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 23 avril 2015.

Pierre Margue

*Vice President / Legal Services Corporate and Finance*

Référence de publication: 2015061522/16.

(150070010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SGBT Finance Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 154.115.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Référence de publication: 2015061523/10.

(150070425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SII Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8362 Grass, 6, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 144.591.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 avril 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015061527/11.

(150070599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Société de la Bourse de Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 35A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 6.222.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2015*

6<sup>e</sup> point à l'ordre du jour: Nominations au Conseil d'administration

"L'Assemblée générale ratifie les cooptations de Monsieur Bob Kieffer, né à Luxembourg le 28 juillet 1978, représentant de l'Etat, Conseiller LuxembourgforFinance et Communication, au sein du Ministère des Finances, 3, rue de la Congrégation, L-2931 Luxembourg, coopté en date du 19 septembre 2014; et de Monsieur Vincent Thurmes, né à Luxembourg le 26 avril 1979, représentant de l'Etat, Conseiller de direction 1<sup>ère</sup> classe hors cadre, au sein du Ministère des Finances, 3, rue de la Congrégation, L-2931 Luxembourg, coopté en date du 13 mars 2015, tous deux aux fins de terminer les mandats venant à échéance lors de la présente assemblée générale.

L'Assemblée générale nomme administrateurs pour un terme de trois ans, Madame Véronique de la Bachelerie et Messieurs Jean-Claude Finck, Bob Kieffer, François Pauly et Vincent Thurmes.

Ces mandats sont valables jusqu'à l'Assemblée générale de 2018".

Luxembourg, le 15 avril 2015.

Frank WAGENER

*Le Président*

Michel BIREL / Claude SCHON / Robert SCHARFE

*Les Scrutateurs / Le Secrétaire*

Référence de publication: 2015061530/23.

(150069932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**SGCMF, Société Générale Capital Market Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 180.290.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la Société du 26 mars 2015*

*Seconde Résolution*

Nomination de Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprise de SGCMF pour l'année 2015.

La société Ernst & Young est désignée en tant que réviseur d'entreprise de SGCMF pour l'année 2015. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Société Générale Capital Market Finance

En abrégé SGCMF

Référence de publication: 2015061531/16.

(150070367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**State Street Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 32.771.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la démission de Monsieur Peter O'Neill en tant qu'administrateurs de la Société à compter du 27 mars 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2015.

*Pour State Street Bank Luxembourg S.A.*

Christophe Cormet / Giuseppe Tarsia

*Vice Président / Assistant Vice Président*

Référence de publication: 2015061536/14.

(150070507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Surali S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 171.070.

EXTRAIT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 3 novembre 2014, a nommé en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société:

- RSM FHG & Associés, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85099.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

*Pour SURALI S.A.*

Société anonyme

Référence de publication: 2015061537/15.

(150070481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**TreeTop Global Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.170.

—

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 21 avril 2015*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Jacques BERGHMANS, Hubert D'ANSEMOURG, André BIRGET, François MAISSIN et John PAULY, en qualité d'administrateurs, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016,

2. de réélire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS, enregistrée sous l'immatriculation B-65477 et dont l'adresse sociale est 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

*Pour TreeTop Global SICAV*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2015061548/20.

(150070040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**TreeTop Scolea SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.098.

—

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 21 avril 2015*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Jacques BERGHMANS, Hubert D'ANSEMOURG, André BIRGET, François MAISSIN et John PAULY, en qualité d'administrateurs, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016,

2. de réélire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS, enregistrée sous l'immatriculation B-65477 et dont l'adresse sociale est 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

*Pour TreeTop Scolea SICAV*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2015061550/19.

(150070027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**TEIF Germany Einbeck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 120.743.

—

Par résolutions signées en date du 22 avril 2015, l'associé unique a décidé

- d'acter et d'accepter la démission de Alyssa Huse de son mandat de gérant avec effet au 22 avril 2015
- de nommer Olivier Marbaise, avec adresse professionnelle au 3 rue WA Mozart, L-2166 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet au 22 avril 2015, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2015.

Référence de publication: 2015061563/14.

(150070073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

**TEIF Germany Simmern S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.334.

—  
Par résolutions signées en date du 22 avril 2015, l'associé unique a décidé  
- d'acter et d'accepter la démission de Alyssa Huse de son mandat de gérant avec effet au 22 avril 2015  
- de nommer Olivier Marbaise, avec adresse professionnelle au 3 rue WA Mozart, L-2166 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet au 22 avril 2015, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 avril 2015.

Référence de publication: 2015061564/14.

(150070072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Tekfen International Finance & Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 49.323.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 8 avril 2015*

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de transférer le siège social au 44, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg avec effet au 20 mars 2015

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2015061569/13.

(150069931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Tevennec, Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 132.413.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2015*

*Première résolution*

L'Assemblée a décidé de révoquer avec effet immédiat M. Robert Shyrambere de son mandat d'administrateur.

*Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé de nommer avec effet immédiat en tant que nouvel administrateur:

- M. Marten Peter Niemantsverdriet, ayant son adresse professionnelle au 162, Jan Van Rijswijcklaan, B-2020 Antwerpen.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2015.

Référence de publication: 2015061570/17.

(150070596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**TOD'S Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 4, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 110.496.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015061572/9.

(150069985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---

**Tourette S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 181.849.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 3 novembre 2014, a nommé en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société:

- RSM FHG & Associés, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85099.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

*Pour TOURETTE S.A.*

Société anonyme

Référence de publication: 2015061574/15.

(150070480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

**Tovic S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 178.203.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 3 novembre 2014, a nommé en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société:

- RSM FHG & Associés, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85099.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

*Pour TOVIC S.A.*

Société anonyme

Référence de publication: 2015061575/15.

(150070479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

**Agama Advisors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1950 Luxembourg, 14, rue Auguste Lumière.

R.C.S. Luxembourg B 177.497.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015061689/10.

(150071057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**Aggregate Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 75.050,00.**

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 93.373.

Il résulte des décisions prises par le Conseil de Gérance de la Société en date du 24 avril 2015 que:

- le siège social de la Société a été transféré du 595, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg et ce avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015061690/13.

(150071539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**AKT Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 188.374,25.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 138.175.

Il résulte des transferts de parts sociales en date du 31 mars 2015 que:

- Mikko Parjanne, né le 25 mai 1949 à Valkeala, Finlande, résidant à Lahntie 12 B 8, 02170 Espoo, Finlande a transféré 69.002 parts sociales ordinaires et 81.907 parts sociales préférentielles de classe A à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

- Risto Kallio, né le 23 septembre 1961 à Salo, Finlande, résidant à Karlebynmäki 20, 06830 Kulloonkylä, Finlande, a transféré 20.061 parts sociales ordinaires et 23.812 parts sociales préférentielles de classe A à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

- Eija Onkalo, née le 1<sup>er</sup> septembre 1953 à Mikkeli, Finlande, résidant à Osmankääminkuja 2 C 5, 01300 Vantaa, Finlande, a transféré 17.041 parts sociales ordinaires et 20.228 parts sociales préférentielles de classe A à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

- Teija Rantanen, née le 1<sup>er</sup> juillet 1963 à Turku, Finlande, résidant à Tilanhoitajankaari 17 B 48, 00790 Helsinki, Finlande, a transféré 10.336 parts sociales ordinaires et 12.269 parts sociales préférentielles de classe A à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

- Jukka Ruuska, résidant à Meri Perttilän polku 1, 00850 Helsinki, Finlande, a transféré 35.872 parts sociales ordinaires, 42.580 parts sociales préférentielles de classe A et 3.853 parts sociales préférentielles de classe B à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

- Raul Etelämäki, résidant à Pursimiehenkatu, 12 B 26, 00150 Helsinki, Finlande, a transféré 1.993 parts sociales ordinaires, 2.366 parts sociales préférentielles de classe A et 214 parts sociales préférentielles de classe B à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

- Mikko Karemo, résidant à Kakasuonrinne, 8B, 01690 Vantaa, Finlande, a transféré 2.790 parts sociales ordinaires et 3.312 parts sociales préférentielles de classe A à AKT Investments S.à r.l., résidant à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015061691/33.

(150071568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**CEPF II CJ Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 193.162.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth of April.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

“Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 191.808,

here represented by Mrs Caroline SCULTEUR, maître en droit, with professional address in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 15 April 2015,

“Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P.” (on behalf of its Secondaries Sector), a Delaware Limited Partnership, having its registered office at c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820,

here represented by Mrs Caroline SCULTEUR, previously named, by virtue of a proxy given on 15 April 2015,

The said proxies, signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of “CEPF II CJ Holdings S.à r.l.” (hereinafter the “Company”), a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 193.162, incorporated pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary dated 17 December 2014, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the “Mémorial C”) dated 30

January 2015, number 246, page 11774. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 6 March 2015, not yet published in the Memorial C.

The appearing parties (the “Shareholders”) representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to suppress the designation of the par value of the shares in the Company, such that the share capital amounts to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) represented by one hundred (100) shares with no par value.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to change the functional currency of the Company's share capital from Euro into British Pound.

The Shareholders decide to convert the Company's share capital from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) to nine thousand thirty-seven British Pounds and seventy-five pennies (GBP 9,037.75), as having been converted from Euro into British Pounds at the exchange rate of EUR 1.00 = GBP 0.72302, published in the official website of the European Central Bank with value as of 14 April 2015 and effective as at the date hereof.

As a result of the above, the Company's share capital amounts to nine thousand thirty-seven British Pounds and seventy-five pennies (GBP 9,037.75) represented by one hundred (100) shares with no par value.

*Third resolution*

As a result of the above conversion, the Shareholders resolve to decrease the Company's share capital by an amount of thirty-seven British Pounds and seventy-five pennies (GBP 37.75) in order to bring it to from its present amount of nine thousand thirty-seven British Pounds and seventy-five pennies (GBP 9,037.75) down to nine thousand British Pounds (GBP 9,000.00). The amount of the capital decrease is therefore entirely allocated to the Company's share premium account.

*Fourth resolution*

The Shareholders resolve to (i) change the number of shares from one hundred (100) shares to nine thousand (9,000) shares and to (ii) introduce a par value of one Pound (GBP 1.00) per share.

The share capital of the Company therefore amounts to nine thousand British Pounds (GBP 9,000.00), represented by nine thousand (9,000) shares, each having a par value of one Pound (GBP 1.00).

The Shareholders resolved to allocate equally the nine thousand (9,000) shares of one Pound (GBP 1.00) as follows:

- four thousand five hundred shares (4,500) to Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l., prenamed; and
- four thousand five hundred shares (4,500) to Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P., prenamed.

*Fifth resolution*

The Shareholders decide to create two new classes of shares referred to as:

- the ordinary shares (the “Ordinary Shares”) subdivided into (i) ordinary shares 1 (the “Ordinary Shares 1”) and (ii) ordinary shares 2 (the “Ordinary Shares 2”); and

- the redeemable shares (the “Redeemable Shares”), subdivided into:

1. redeemable A shares (the “Class A Shares”), subdivided into redeemable A shares 1 (the “Class A Shares 1”) and redeemable A shares 2 (the “Class A Shares 2”),

2. redeemable B shares (the “Class B Shares”), subdivided into redeemable B shares 1 (the “Class B Shares 1”) and redeemable B shares 2 (the “Class B Shares 2”),

3. redeemable C shares (the “Class C Shares”), subdivided into redeemable C shares 1 (the “Class C Shares 1”) and redeemable C shares 2 (the “Class C Shares 2”),

4. redeemable D shares (the “Class D Shares”), subdivided into redeemable D shares 1 (the “Class D Shares 1”) and redeemable D shares 2 (the “Class D Shares 2”),

5. redeemable E shares (the “Class E Shares”), subdivided into redeemable E shares 1 (the “Class E Shares 1”) and redeemable E shares 2 (the “Class E Shares 2”),

6. redeemable F shares (the “Class F Shares”), subdivided into redeemable F shares 1 (the “Class F Shares 1”) and redeemable F shares 2 (the “Class F Shares 2”),

7. redeemable G shares (the “Class G Shares”), subdivided into redeemable G shares 1 (the “Class G Shares 1”) and redeemable G shares 2 (the “Class G Shares 2”),

8. redeemable H shares (the “Class H Shares”), subdivided into redeemable H shares 1 (the “Class H Shares 1”) and redeemable H shares 2 (the “Class H Shares 2”),

9. redeemable I shares (the “Class I Shares”), subdivided into redeemable I shares 1 (the “Class I Shares 1”) and redeemable I shares 2 (the “Class I Shares 2”), and

10. redeemable J shares (the “Class J Shares”), subdivided into redeemable J shares 1 (the “Class J Shares 1”) and redeemable J shares 2 (the “Class J Shares 2”).

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolve to convert the existing nine thousand (9,000) shares into nine thousand (9,000) Ordinary Shares, subdivided into (a) 4,500 Ordinary Shares 1 held by “Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l.”, prenamed and (b) 4,500 Ordinary Shares 2 held by “Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P.”, prenamed.

#### *Seventh resolution*

The Shareholders decide to increase the Company's share capital by an amount of forty thousand seven hundred and eighty British Pounds (GBP 40,780.00), so as to raise it from its present amount of nine thousand British Pounds (GBP 9,000.00) up to forty-nine thousand seven hundred and eighty British Pounds (GBP 49,780.00), by the issue of (i) thirty-nine thousand seven hundred and eighty (39,780) Ordinary Shares and (ii) one thousand (1,000) Redeemable Shares (collectively referred as the “New Shares”), each having a par value of one Pound (GBP 1.00). Each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended, paid up by a contribution in kind amounting to one hundred thirty-nine thousand seven hundred and eighty British Pounds (GBP 139,780.00) and consisting in an unquestioned claim due for immediate payment held by the Shareholders against the Company (the “Contribution”). The Contribution of the New Shares is allocated to the Company's share capital for a global amount of forty thousand seven hundred and eighty British Pounds (GBP 40,780.00) and to the Company's share premium account for a global amount of ninety-nine thousand British Pounds (GBP 99,000.00).

#### *Subscription*

The New Shares are subscribed as follows:

1. nineteen thousand eight hundred and ninety (19,890) Ordinary Shares 1 and fifty (50) Class A Shares 1, fifty (50) Class B Shares 1, fifty (50) Class C Shares 1, fifty (50) Class D Shares 1, fifty (50) Class E Shares 1, fifty (50) Class F Shares 1, fifty (50) Class G Shares 1, fifty (50) Class H Shares 1, fifty (50) Class I Shares 1 and fifty (50) Class J Shares 1 are subscribed by “Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l.”, prenamed.

The contribution for those New Shares of sixty-nine thousand eight hundred and ninety British Pounds (GBP 69,890.00) is allocated (i) to the Company's share capital for an amount of twenty thousand three hundred and ninety British Pounds (GBP 20,390.00) and (ii) to the Company's share premium account linked to those redeemable shares for an amount of forty-nine thousand and five hundred British Pounds (GBP 49,500.00);

2. nineteen thousand eight hundred and ninety (19,890) Ordinary Shares 2 and fifty (50) Class A Shares 2, fifty (50) Class B Shares 2, fifty (50) Class C Shares 2, fifty (50) Class D Shares 2, fifty (50) Class E Shares 2, fifty (50) Class F Shares 2, fifty (50) Class G Shares 2, fifty (50) Class H Shares 2, fifty (50) Class I Shares 2 and fifty (50) Class J Shares 2 are subscribed by “Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P.”, prenamed.

The contribution for those New Shares of sixty-nine thousand eight hundred and ninety British Pounds (GBP 69,890.00) is allocated (i) to the Company's share capital for an amount of twenty thousand three hundred and ninety British Pounds (GBP 20,390.00) and (ii) to the Company's share premium account linked to those redeemable shares for an amount of forty-nine thousand and five hundred British Pounds (GBP 49,500.00).

#### *Eighth resolution*

The Shareholders resolve to fully restate the articles of incorporation of the Company, amending the purpose clause and which shall now be read as follows:

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the “Articles”) of “CEPF II CJ Holdings S.à r.l.” (the “Company”), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “1915 Law”).

#### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in article 9.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 9.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders' Resolution”) passed in accordance with these articles - including article 14.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's



nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at forty-nine thousand seven hundred and eighty British Pounds (GBP 49,780.00) represented by forty-nine thousand seven hundred and eighty (49,780) shares of one Pound (GBP 1.00) each (the "Shares"), divided into:

A. forty-eight thousand seven hundred and eighty (48,780) ordinary shares (the "Ordinary Shares") subdivided into (i) twenty-four thousand three hundred and ninety (24,390) ordinary shares 1 (the "Ordinary Shares 1") and (ii) twenty-four thousand three hundred and ninety (24,390) ordinary shares 2 (the "Ordinary Shares 2") and

B. one thousand (1,000) redeemable shares (the "Redeemable Shares"), subdivided into:

- one hundred (100) redeemable A shares (the "Class A Shares"), subdivided into fifty (50) redeemable A shares 1 (the "Class A Shares 1") and fifty (50) redeemable A shares 2 (the "Class A Shares 2"),

- one hundred (100) redeemable B shares (the “Class B Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable B shares 1 (the “Class B Shares 1”) and fifty (50) redeemable B shares 2 (the “Class B Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable C shares (the “Class C Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable C shares 1 (the “Class C Shares 1”) and fifty (50) redeemable C shares 2 (the “Class C Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable D shares (the “Class D Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable D shares 1 (the “Class D Shares 1”) and fifty (50) redeemable D shares 2 (the “Class D Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable E shares (the “Class E Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable E shares 1 (the “Class E Shares 1”) and fifty (50) redeemable E shares 2 (the “Class E Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable F shares (the “Class F Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable F shares 1 (the “Class F Shares 1”) and fifty (50) redeemable F shares 2 (the “Class F Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable G shares (the “Redeemable G Shares”), fifty (50) subdivided into redeemable G shares 1 (the “Class G Shares 1”) and fifty (50) redeemable G shares 2 (the “Class G Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable H shares (the “Class H Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable H shares 1 (the “Class H Shares 1”) and fifty (50) redeemable H shares 2 (the “Class H Shares 2”),
- one hundred (100) redeemable I shares (the “Redeemable I Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable I shares 1 (the “Class I Shares 1”) and fifty (50) redeemable I shares 2 (the “Class I Shares 2”), and
- one hundred (100) redeemable J shares (the “Class J Shares”), subdivided into fifty (50) redeemable J shares 1 (the “Class J Shares 1”) and fifty (50) redeemable J shares 2 (the “Class J Shares 2”).

In these Articles, each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an “Ordinary Shareholder” and each holder of a Redeemable Share is hereinafter individually referred to as a “Redeemable Shareholder”. The Ordinary Shareholder together with the Redeemable Shareholder are hereinafter referred to as the “Shareholder” or the “Shareholders”, if the case may be.

5.2 The Company may maintain a special capital reserve account and/or share premium account in respect of the Shares and there shall be recorded to such accounts, the amount or value of any contribution/premium paid up in relation to the Shares. Amounts so recorded to such accounts will constitute freely distributable reserves of the Company and will be available for distribution to the Shareholders, as set out in these Articles.

5.3 The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming and/or repurchasing each Class of Shares as per article 7 of these Articles of Association, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve of the Company.

5.4 If the Shareholders resolve to distribute any profits, the profits are to be distributed by the Company as follows:

5.4.1 the holders of the Ordinary Shares shall, on pro rata basis, be entitled to all the distributable profits derived by the Company from income in respect of the Company's assets and investments (including, but not limited to dividends, interest and any gains, which constitute income for United Kingdom tax purposes) (together the Income Profits).

5.4.2 all the distributable profits derived by the Company from capital gains in respect of the Company's assets and investments, being amounts other than Income Profits (including but, not limited to capital gains, liquidation profits and sale proceeds) (together the Capital Gain Profits) may be distributed only to the holders of the Redeemable Shares in accordance with the following payment priorities and modalities:

(1) first, an amount equal to 0.10% of the aggregate nominal value of the Class A Shares to the holders of the Class A Shares annually on pro rata basis;

(2) second, an amount equal to 0.15% of the aggregate nominal value of the Class B Shares to the holders of the Class B Shares annually on pro rata basis;

(3) third, an amount equal to 0.20% of the aggregate nominal value of the Class C Shares to the holders of the Class C Shares annually on pro rata basis;

(4) fourth, an amount equal to 0.25% of the aggregate nominal value of the Class D Shares to the holders of the Class D Shares annually on pro rata basis;

(5) fifth, an amount equal to 0.30% of the aggregate nominal value of the Class E Shares to the holders of the Class E Shares annually on pro rata basis;

(6) sixth, an amount equal to 0.35% of the aggregate nominal value of the Class F Shares to the holders of the Class F Shares annually on pro rata basis;

(7) seventh, an amount equal to 0.40% of the aggregate nominal value of the Class G Shares to the holders of the Class G Shares annually on pro rata basis;

(8) eighth, an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class H Shares to the holders of the Class H Shares annually on pro rata basis;

(9) ninth, an amount equal to 0.55% of the aggregate nominal value of the Class I Shares to the holders of the Class I Shares annually on pro rata basis; and

(10) tenth, any remaining Capital Gain Profits will be paid to the holders of the Class J Shares annually on pro rata basis;

5.4.3 If all the Class J Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (9) will be paid to the holders of the Class I Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.4 If all the Class J Shares and Class I Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (8) will be paid to the holders of the Class H Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.5 If all the Class J Shares, Class I Shares and Class H Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (7) will be paid to the holders of the Class G Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.6 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares and Class G Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (6) will be paid to the holders of the Class F Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.7 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares and Class F Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (5) will be paid to the holders of the Class E Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.8 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares and Class E Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (4) will be paid to the holders of the Class D Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.9 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares and Class D Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (3) will be paid to the holders of the Class C Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.10 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares and Class C Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (2) will be paid to the holders of the Class B Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.11 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares, Class C Shares and Class B Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payment pursuant to step (1) will be paid to the holders of the Class A Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.12 any profits other than Income Profits and Capital Gain Profits (the “Remaining Profits”) shall be distributed to the holders of the Ordinary Shares on pro rata basis.

5.4.13 For the avoidance of doubt, profits may be distributed to the shareholders only if the shareholders resolve such distribution.

## **6. Shares.**

6.1 Each Share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles of Association and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2 Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.3 Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

6.4 The sole shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

6.5 The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

## **7. Redemption and/or repurchase of shares.**

7.1 In the course of any given financial year, the Company may redeem and/or repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of Shares at a redemption/repurchase price as determined by the Board of Managers and approved by the sole shareholder or shareholders (the Redemption Price).

7.2 The redemption and/or the repurchase of any class of Shares in accordance with article 7 of these Articles of Association is permitted provided that: (i) a class of Shares is always redeemed and/or repurchased in full, it being understood that the class of Ordinary Shares shall be the last class of Shares to be redeemed; (ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the redemption would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles; (iii) the Redemption Price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and these Articles of Association; and (iv) the redemption and/or repurchase is followed by a reduction of the capital of the Company. The redemption and/or repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 14 of these Articles of Association.

7.3 In case of redemption and/or repurchase of Redeemable Shares, such redemption and/or repurchase should be made in the reverse alphabetical order (i.e. starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares). The Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares.

7.4 In the event of a reduction of share capital through the redemption and/or repurchase and the cancellation of a class of Redeemable Shares, such class of Redeemable Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (or any other amount resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles provided however that such other amount shall never be higher than such Available Amount), in each case determined on the basis of interim accounts of the Company on a date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and/or repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

7.5 The Available Amount in relation to each Class of Redeemable Shares will be equal to the total amount of Capital Gain Profits of the Company (including carried forward Capital Gain Profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including special capital reserve account and/or share premium account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Redeemable Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without any double counting).

For the avoidance of doubt, the Available Amount may not include any Income Profits (including carried forward Income Profits)

7.6 In case of redemption and/or repurchase of the Ordinary Shares, the Redemption Price may include Income Profits (including carried forward Income Profits) and Remaining Profits (including carried forward Remaining Profits), but may not include Capital Gain Profits.

7.7 In case of redemption and/or repurchase of the Redeemable Shares, the Redemption Price may include Capital Gain Profits (including carried forward Capital Gain Profits), but may not include Income Profits.

7.8 The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming/repurchasing each class of Shares.

7.9 In case of redemption of a class of Shares, all subdivided class of such class of shares will have to be redeemed together, i.e. the Class J Shares 1 would only be redeemed together with the Class J Shares 2. The same principle applies for the other Redeemable Shares. The Ordinary Shares 1 would only be redeemed together with the Ordinary Shares 2, in the same proportion.

## **8. Transfer of shares.**

8.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

8.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

8.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

8.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

8.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## **9. Management.**

9.1 The Company shall be managed by four (4) Managers, of whom two (2) shall be 'A' Managers and two (2) shall be 'B' Managers. At least one (1) 'A' Manager and one (1) 'B' Manager shall be resident outside the United Kingdom and at least one (1) 'A' Manager and one (1) 'B' Manager shall be resident in Luxembourg. All Managers will be resident outside of Germany.

9.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

9.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

9.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**10. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**11. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

11.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

11.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

11.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 12.

**12. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### **13. Board meetings.**

13.1 Meetings of the Board of Managers (“Board Meetings”) may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

13.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

13.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a “Manager's Representative”) at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under article 13.5.

13.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

13.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

13.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

13.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **14. Shareholders' resolutions.**

14.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

14.2 Subject as provided in articles 14.3, 14.4 and 14.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

14.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

14.4 Subject as provided in article 14.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

14.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

14.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

### **15. Business year.**

15.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

### **16. Appropriation of profits.**

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by the Law (the “Legal Reserve”). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such

Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company. Any amounts attributed to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the Ordinary Shares.

16.2 The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders. If profits are to be distributed to the shareholders, then the Income Profits and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares and the Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares.

16.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16.4 The Income Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, in each case in accordance with the provisions of article 5.4.

### **17. Dissolution and liquidation.**

17.1 The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Association, unless otherwise provided by the Law.

17.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

17.3 After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the Shares on pro rata basis, provided that:

17.3.1 the Income Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis;

17.3.2 the Capital Gain Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Redeemable Shares on pro rata basis;

17.3.3 the Remaining Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis;

17.3.4 the amounts allocated to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis.

### **18. Interpretation and Luxembourg law.**

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a “person” includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Ninth resolution*

Given the creation of two classes of managers as per the above restatement of the articles, which shall be referred to as the “A Managers”, and the “B Managers”, the Shareholders resolve to reclassify the following existing managers of the Company as follows:

- Mr. Fabrice de CLERMONT-TONNERRE as A Manager;
- Mr. Sean MURRAY, as A Manager;
- Mrs. Lucinda CLIFTON-BRYANT, as B Manager; and
- Mr. Pieter VAN NUGTEREN, as B Manager.

### *Tenth resolution*

Considering the above restatement of the Company's articles of incorporation, the Shareholders resolve that the Company shall now, vis-à-vis third parties, be bound by the joint signature of any one A Manager and any one B Manager, which is reflected in article 9 as restated above.

### *Costs and Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the presently deed are estimated at approximately two thousand euros.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le dix-sept avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-duché de Luxembourg.

Ont comparu:

«Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 191.808,

ici représentée par Madame Caroline SCULTEUR, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 15 avril 2015,

«Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P. (agissant au nom du "Secondaries Sector")», un limited partnership régit par l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820,

ici représentée par Madame Caroline SCULTEUR, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 15 avril 2015.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de «CEPF II CJ Holdings S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 193.162, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 17 décembre 2014, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») en date du 30 janvier 2015, numéro 246, page 11774. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 6 mars 2015, non encore publié au Mémorial C.

Lesquelles parties comparantes (les «Associés»), représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

Les Associés décident de supprimer la désignation de la valeur nominale des parts sociales de la Société, de telle sorte que le capital social soit égal à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) représenté par cent (100) parts sociales sans valeur nominale.

### *Seconde résolution*

Les Associés décident de changer la devise fonctionnelle du capital social de la Société en passant de l'euro à la livre sterling.

Les Associés décident de convertir le capital social de la Société de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) à neuf mille trente-sept livres sterling et soixante-quinze cents (GBP 9.037,75), d'après la conversion euro livre sterling effectuée au taux de change EUR 1,00 = GBP 0,72302, publié sur le site internet officiel de la Banque Centrale Européenne en date du 14 avril 2015 et effectif à la date dudit acte.

En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société est égal à neuf mille trente-sept livres sterling et soixante-quinze cents (GBP 9.037,75), représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

### *Troisième résolution*

Suite à la conversion ci-dessus, les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de trente-sept livres sterling et soixante-quinze cents (GBP 37.75), de façon à le réduire de son montant actuel de neuf mille trente-

sept livres sterling et soixante-quinze cents (GBP 9.037,75) à neuf mille livres sterling (GBP 9.000,00). Le montant de la réduction du capital est dès lors entièrement alloué au compte de prime d'émission de la Société.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident de (i) changer le nombre de parts sociales passant de cent (100) parts sociales à neuf mille (9.000) parts sociales et (ii) d'introduire une valeur nominale égale à une livre sterling (GBP 1,00) par part sociale.

Dès lors, le capital social de la Société est égal à neuf mille livres sterling (GBP 9.000,00), représenté par neuf mille (9.000) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale égale à une livre sterling (GBP 1,00).

Les Associés décident d'allouer de façon équitable les neuf mille (9.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune comme suit:

- quatre mille cinq cents (4.500) parts sociales en faveur de Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l., précitée; et
- quatre mille cinq cents (4.500) parts sociales en faveur de Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P., précité.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de créer deux nouvelles classes de parts sociales référencées comme étant:

- les parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), subdivisées en (i) parts sociales ordinaires 1 (les «Parts Sociales Ordinaires 1») et (ii) parts sociales ordinaires 2 (les «Parts Sociales Ordinaires 2»); et

- les parts sociales remboursables (les «Parts Sociales Remboursables»), subdivisées en:

1. les parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie A (les «Parts Sociales 1 de Catégorie A») et parts sociales 2 de catégorie A (les «Parts Sociales de 2 Catégorie A»);

2. les parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie B (les «Parts Sociales 1 de Catégorie B») et parts sociales 2 de catégorie B (les «Parts Sociales de 2 Catégorie B»);

3. les parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie C (les «Parts Sociales 1 de Catégorie C») et parts sociales 2 de catégorie C (les «Parts Sociales de 2 Catégorie C»);

4. les parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie D (les «Parts Sociales 1 de Catégorie D») et parts sociales 2 de catégorie D (les «Parts Sociales de 2 Catégorie D»);

5. les parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie E (les «Parts Sociales 1 de Catégorie E») et parts sociales 2 de catégorie E (les «Parts Sociales de 2 Catégorie E»);

6. les parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie F (les «Parts Sociales 1 de Catégorie F») et parts sociales 2 de catégorie F (les «Parts Sociales de 2 Catégorie F»);

7. les parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie G (les «Parts Sociales 1 de Catégorie G») et parts sociales 2 de catégorie G (les «Parts Sociales de 2 Catégorie G»);

8. les parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie H (les «Parts Sociales 1 de Catégorie H») et parts sociales 2 de catégorie H (les «Parts Sociales de 2 Catégorie H»);

9. les parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie I (les «Parts Sociales 1 de Catégorie I») et parts sociales 2 de catégorie I (les «Parts Sociales de 2 Catégorie I»); et

10. les parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»), subdivisées en parts sociales 1 de catégorie J (les «Parts Sociales 1 de Catégorie J») et parts sociales 2 de catégorie J (les «Parts Sociales de 2 Catégorie J»).

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident de convertir les neuf mille (9.000) parts sociales existantes en neuf mille (9.000) Parts Sociales Ordinaires, subdivisées en (a) 4.500 Parts Sociales Ordinaires 1 détenues par Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l., précitée et (b) 4.500 Parts Sociales Ordinaires 2 détenues par Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P., précité.

#### *Septième résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant de quarante mille sept cent quatre-vingt livres sterling (GBP 40.780,00), de façon à l'accroître de son montant actuel de neuf mille livres sterling (GBP 9.000,00) à quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt livres sterling (GBP 49.780,00), par l'émission de (i) trente-neuf mille sept cent quatre-vingt (39.780) Parts Sociales Ordinaires et (ii) mille (1.000) Parts Sociales Remboursables (collectivement appelées les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00). Chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société, tels que modifiés, payées par un apport en nature d'un montant de cent-trente-neuf mille sept cent quatre-vingts livres sterling (GBP 139.780,00) consistant en l'apport d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par les Associés, pré-ommés, envers la Société (l'«Apport»). L'Apport des Nouvelles Parts Sociales est alloué au capital social de la Société pour un montant de quarante mille sept cent quatre-vingt livres sterling (GBP 40.780,00) et au compte de prime d'émission de la Société pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf mille livres sterling (GBP 99.000,00).

#### *Souscription*

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:



1. dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix (19.890) Parts Sociales Ordinaires 1 et cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie A, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie B, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie C, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie D, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie E, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie F, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie G, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie H, cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie I et cinquante (50) Parts Sociales 1 de Catégorie J, sont souscrites par Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l., précitée.

L'Apport de ces Nouvelles Parts Sociales d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 69.890,00) est alloué (i) au capital social de la Société pour un montant de vingt-mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 20.390,00) et (ii) au compte de prime d'émission pour un montant de quarante-neuf mille cinq cents livres sterling (GBP 49.500,00);

2. dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix (19.890) Parts Sociales Ordinaires 2 et cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie A, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie B, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie C, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie D, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie E, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie F, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie G, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie H, cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie I et cinquante (50) Parts Sociales 2 de Catégorie J, sont souscrites par Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P., précité.

L'Apport de ces Nouvelles Parts Sociales d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 69.890,00) est alloué (i) au capital social de la Société pour un montant de vingt-mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 20.390,00) et (ii) au compte de prime d'émission pour un montant de quarante-neuf mille cinq cents livres sterling (GBP 49.500,00).

#### *Huitième résolution*

Les Associés décident de refondre entièrement les statuts de la Société en modifiant la clause objet et qui devront dès lors être lus comme suit:

**1. Forme et nom.** Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «CEPF II CJ Holdings S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'article 9.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 9.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 14.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

#### **3. Objet.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de quarante-neuf mille sept cent quatre-vingts livres sterling (GBP 49.780,00), représenté par quarante-neuf mille sept cent quatre-vingts (49.780) parts sociales, d'une valeur d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune (les «Parts Sociales»), divisées en

(A) quarante-huit mille sept-cent quatre-vingts (48.780) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), subdivisées en (i) vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix (24.390) parts sociales ordinaires 1 (les «Parts Sociales Ordinaires 1») et (ii) vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix (24.390) parts sociales ordinaires 2 (les «Parts Sociales Ordinaires 2»); et

(B) mille (1.000) parts sociales remboursables (les «Parts Sociales Remboursables»), divisées en:

cent (100) parts sociales remboursables de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie A (les «Parts Sociales 1 de Catégorie A») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie A (les «Parts Sociales 2 de Catégorie A»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie B (les «Parts Sociales 1 de Catégorie B») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie B (les «Parts Sociales 2 de Catégorie B»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie C (les «Parts Sociales 1 de Catégorie C») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie C (les «Parts Sociales 2 de Catégorie C»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie D (les «Parts Sociales 1 de Catégorie D») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie D (les «Parts Sociales 2 de Catégorie D»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie E (les «Parts Sociales 1 de Catégorie E») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie E (les «Parts Sociales 2 de Catégorie E»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie F (les «Parts Sociales 1 de Catégorie F») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie F (les «Parts Sociales 2 de Catégorie F»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie G (les «Parts Sociales 1 de Catégorie G») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie G (les «Parts Sociales 2 de Catégorie G»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie H (les «Parts Sociales 1 de Catégorie H») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie H (les «Parts Sociales 2 de Catégorie H»),

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie I (les «Parts Sociales 1 de Catégorie I») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie I (les «Parts Sociales 2 de Catégorie I»), et

- cent (100) parts sociales remboursables de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie A»), subdivisées en cinquante (50) parts sociales 1 de catégorie J (les «Parts Sociales 1 de Catégorie J») et cinquante (50) parts sociales 2 de catégorie J (les «Parts Sociales 2 de Catégorie J»).

Dans les présents Statuts, chaque titulaire de Part Sociale Ordinaire est ici individuellement considéré comme un «As-socié Ordinaire» et chaque titulaire de Part Sociale Remboursable est ici individuellement considéré comme un «Associé PSR». L'Associé Ordinaire ensemble avec l'Associé PSR sont ici considérés comme l'«Associé» ou les «Associés», selon les cas.

5.2 La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capital et/ou un compte de prime d'émission à l'égard des Parts Sociales et tout montant ou valeur de tout apport/prime payé(e) en relation avec les Parts Sociales sera enregistré sur ce compte. Les montants ainsi enregistrés sur ces comptes constitueront des réserves librement distribuables de la Société et seront disponibles pour distribution aux Associés, tel qu'indiqué dans ces Statuts.

5.3 Le montant du compte spécial de réserve de capital et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins de remboursement et/ou de rachat de chaque Catégorie de Parts Sociales conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale de la Société.

5.4 Au cas où les Associés décident de distribuer des bénéfices, ceux-ci devront être distribués de la manière suivante:

5.4.1 les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires auront droit, au pro rata, à tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de revenus en relation avec les actifs et investissements de la Société (en ce compris mais non limité aux dividendes, intérêts et autres gains constituant un revenu aux fins de considérations fiscales au Royaume-Uni) (ensemble les «Profits de Revenu»).

5.4.2 tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de plus-values en relation avec les actifs et investissements de la Société, c'est-à-dire les montants autres que les Profits de Revenu (en ce compris mais non limité aux plus-values, boni de liquidation et produits de vente) (ensemble les «Profits de Plus-Value») peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en conformité avec les priorités et modalités de paiement suivantes:

(1) premièrement, un montant égal à 0,10% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie A aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A annuellement au pro rata;

(2) deuxièmement, un montant égal à 0,15% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie B aux détenteurs des parts Sociales de Catégorie B annuellement au pro rata;

(3) troisièmement, un montant égal à 0,20% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie C aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C annuellement au pro rata;

(4) quatrièmement, un montant égal à 0,25% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie D aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D annuellement au pro rata;

(5) cinquièmement, un montant égal à 0,30% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie E aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E annuellement au pro rata;

(6) sixièmement, un montant égal à 0,35% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie F aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F annuellement au pro rata;

(7) septièmement, un montant égal à 0,40% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie G aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie G annuellement au pro rata;

(8) huitièmement, un montant égal à 0,50% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie H aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H annuellement au pro rata;

(9) neuvièmement, un montant égal à 0,55% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie I aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I annuellement au pro rata; et

(10) dixièmement, tous Profits de Plus-Value restants seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J annuellement au pro rata;

5.4.3 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (9) seront payés aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I au pro rata et sur base pari passu.

5.4.4 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J et les Parts Sociales de Catégorie I sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (8) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H au pro rata et sur base pari passu.

5.4.5 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H et les Parts Sociales de Catégorie G sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (7) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F au pro rata et sur base pari passu.

5.4.6 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G et les Parts Sociales de Catégorie F sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (6) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E au pro rata et sur base pari passu.

5.4.7 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F et les Parts Sociales de Catégorie E sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (5) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D au pro rata et sur base pari passu.

5.4.8 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E et les Parts Sociales de Catégorie D sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (4) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C au pro rata et sur base pari passu.

5.4.9 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie D et les Parts Sociales de Catégorie C sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (3) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B au pro rata et sur base pari passu.

5.4.10 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie D et les Parts Sociales de Catégorie C sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (2) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B au pro rata et sur base pari passu.

5.4.11 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie C et les Parts Sociales de Catégorie B sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu de l'étape (1) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A au pro rata et sur base pari passu.

5.4.12 tous profits autres que les Profits de Revenu et Profits de Plus-Value (les «Profits Restants») seront distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires au pro rata.

5.4.13 En tout état de cause, les bénéficiaires peuvent être distribués aux associés uniquement si ces derniers décident d'une telle distribution.

## **6. Parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale donne à son détenteur le droit à un vote aux assemblées générales des Associés. De la détention d'une part sociale découle implicitement l'acceptation de ces Statuts et les résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2 Les parts sociales sont indivisibles en ce qui concerne la Société.

6.3 Les co-détenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un mandataire, nommé parmi eux ou non.

6.4 L'associé unique peut transférer librement ses Parts Sociales lorsque la Société est composée d'un associé unique. Les Parts Sociales peuvent être transférées librement entre les Associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés. Les Parts Sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5 Une cession de Parts Sociales doit être constatée par un acte notarial ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

## **7. Remboursement et/ou rachat de parts sociales.**

7.1 Au cours de l'exercice social, la Société peut rembourser et/ou racheter, sur décision de son associé unique ou des associés, toute classe de Parts Sociales au prix de remboursement/rachat déterminé par le Conseil et approuvé par l'associé unique ou par les associés (le «Prix de Remboursement»).

7.2 Le remboursement et/ou rachat de toute classe de Parts Sociales conformément au présent article 7 de ces Statuts, est permis à condition que: (i) toute classe de Parts Sociales soit toujours remboursée et/ou rachetée en intégralité, étant

entendu que la classe de Parts Sociales Ordinaires sera la dernière classe de Parts Sociales à être remboursées, (ii) les actifs nets de la Société, tel que montré par les comptes intérimaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, ne soit pas ou ne tombe pas, suite au rachat, en-dessous du montant du capital social de la Société augmenté des réserves qui ne sont pas distribuables en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou des présents Statuts, (iii) le Prix de remboursement n'excède pas le montant des bénéfices de l'exercice social en cours augmentés de tous les bénéfices reportés et de tous montants prélevés des réserves disponibles de la Société à cette fin, diminués de toutes pertes de l'exercice social en cours, de toutes pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et des présents Statuts; et (iv) le remboursement et/ou le rachat est suivi d'une réduction du capital social de la Société. Le remboursement et/ou rachat devra être décidé par les associés conformément à l'article 14 des présents Statuts.

7.3 En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, ce remboursement et/ou ce rachat devra s'effectuer dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J et en terminant par les Parts Sociales de Catégorie A). Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables.

7.4 En cas de réduction du capital social par remboursement et/ou rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales Remboursables, cette classe de Parts Sociales Remboursables donne droit à leurs détenteurs, au prorata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (ou tout autre montant décidé par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions prescrites pour la modification des Statuts à condition cependant que cet autre montant ne soit jamais supérieur au Montant Disponible), déterminé dans chaque cas sur base des comptes intérimaires de la Société à une date au plus tôt huit (8) jours avant la date de remboursement et/ou de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

7.5 Le Montant Disponible en relation avec chaque classe de Parts Sociales Remboursables sera égal au montant total des Profits de Plus-Values de la Société (en ce compris tous Profits de Plus-Value reporté) dans la mesure où les associés et/ou le conseil de gérance ait/aient droit aux distribution de dividendes conformément à l'article 16 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (incluant le compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social en relation avec la classe de Parts Sociales Rachetables devant être annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) and (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux conditions requises par la loi ou par les Statuts, dans chaque cas conformément aux comptes intérimaires en question (sans double comptage).

A des fins de clarification, le Montant Disponible n'inclut aucun Profits de Revenu (en ce compris les Profits de Revenu reporté).

7.6 En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Ordinaires, le Prix de Rachat pourra inclure les Profits de Revenu (incluant les Profits de Revenu reportés) et les Profits Restants (incluant les Profits Restants reportés), mais non les Profits de Plus-Values.

7.7 En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, le Prix de Rachat pourra inclure les Profits de Plus-Values (en ce compris les Profits de Plus-Values reportés), mais non les Profits de Revenu.

7.8 Le montant du compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé(s) aux fins de remboursement/rachat de chaque classe de Parts Sociales.

7.9 en cas de rachat d'une classe de Parts Sociales, toutes les classes subdivisées d'une telle classe de parts sociales devront être rachetées ensemble, c-à-d les Parts Sociales 1 de Catégorie J ne pourront uniquement être rachetées qu'avec les Parts Sociales 2 de Catégorie J. Le même principe s'appliquant pour les autres catégories de Parts Sociales Remboursables. Les Parts Sociales Ordinaires 1 ne pourront uniquement être rachetées qu'avec les Parts Sociales Ordinaires 2, à proportion égale.

## **8. Transfert des parts.**

8.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

8.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

8.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

8.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

8.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## **9. Gérance.**

9.1 La Société est administrée par quatre (4) Gérants dont deux (2) seront des Gérants A et dont deux (2) seront des Gérants B. Au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B résideront en dehors du Royaume-Uni et au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B résideront au Grand-Duché de Luxembourg. Tous les Gérants résideront en dehors du territoire allemand.

9.2 Si la Société ne possède plus qu'un seul Gérant, il sera considéré comme le Gérant Unique, d'après les présents Statuts.

9.3 un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

9.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**10. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

**11. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

11.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

11.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

11.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 12.

**12. Agent des gérants.** Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### **13. Réunion du conseil de gérance.**

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

13.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

13.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'article 13.5.

13.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

13.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

13.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

13.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **14. Résolutions des associés.**

14.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

14.2 Comme prévu aux articles 14.3, 14.4 et 14.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

14.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

14.4 Tel qu'il est prévu à l'article 14.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

14.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

14.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

14.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

### **15. Exercice social.**

15.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### **16. Affectation des profits.**

16.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la «Réserve Légale»). Cette affectation à la Réserve Légale cesse d'être exigée si tôt et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société. Tout montant affecté à la Réserve Légale peut uniquement être distribué aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires.

16.2 L'associé unique ou l'assemblée générale des Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Il pourra être décidé d'allouer l'entièreté ou une partie de ce solde à une réserve ou à une réserve de provision, de le reporter au prochain exercice social ou de le distribuer aux associés. Lorsque les bénéfices sont à distribuer aux associés, les Profits de Revenu et les Profits Restants seront alors uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires et les Profits de Plus-Values seront eux uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables.

16.3 L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distributions, aux conditions suivantes: (i) le montant à distribuer ne peut excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées ne correspondant pas aux profits actuellement réalisés puissent être récupérées de(s) l'Associé(s) concerné(s).

16.4 Les Profits de Revenu seront distribués uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires, les Profits de Plus-Values uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables et les Profits Restants uniquement aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, dans chaque cas conformément aux dispositions de l'article 5.4.

### **17. Dissolution et liquidation.**

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée par le même quorum et la même majorité que pour les modifications de Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

17.2 En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes naturelles ou des personnes morales), nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, qui détermine leur pouvoirs et rémunération.

17.3 Le boni de liquidation, après le paiement des dettes, des charges de la Société et des frais de liquidation, est distribué de manière égale aux détenteurs des Parts Sociales au pro rata, à condition que:

17.3.1 les Profits de Revenu peuvent uniquement être distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

17.3.2 les Profits de Plus-Values peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en circulation, au pro rata;

17.3.3 les Profits Restants peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata; ET

17.3.4 les montants alloués à la Réserve Légale peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata.

### **18. Interprétation et loi luxembourgeoise.**

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

(c) un genre inclut tous les genres;

(d) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(e) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(f) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.»

*Neuvième résolution*

Au vu de la création des deux classes de gérants effectuée dans la refonte des statuts ci-dessus, considérés dès lors comme les «Gérants A» et les «Gérants B», les Associés décident de reclassifier les gérants actuels de la Société comme suit:

- Monsieur Fabrice de CLERMONT-TONNERRE, gérant A;
- Monsieur Sean MURRAY, gérant A;
- Madame Lucinda CLIFTON-BRYANT, gérant B; et
- Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, gérant B.

*Dixième résolution*

Considérant la refonte totale des statuts de la Société ci-dessus, les Associés décident que la Société sera désormais, vis-à-vis des tiers, liée par la signature conjointe d'un des Gérants A et d'un des Gérants B, comme reflété dans l'article 9 de la refonte ci-dessus.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. SCULTEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2015. Relation: EAC/2015/9008. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff.* (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015061791/1003.

(150070795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**Crédit Agricole Risk Insurance, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.984.

---

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 décembre 2014*

Délégation de la gestion journalière:

En accord avec l'article 10 des statuts, la délégation de la gestion journalière est confiée avec effet immédiat, individuellement à Madame Rosy Laurent, demeurant professionnellement au 31-33 avenue Pasteur L-2311 Luxembourg.

Changement de siège social

Le Conseil décide du changement de siège social pour le transférer au 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015061778/16.

(150071725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**Crema Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.210.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 139.898.

---

Il résulte des transferts de parts sociales en date du 18 septembre 2014 que:

- Sorefisa - Società di Revisione e Fiduciaria S.p.A., ayant son siège Via Nirone 8, Milan, Italie, a transféré 6039 parts sociales ordinaires de classe A, 6039 parts sociales ordinaires de classe B, 6039 parts sociales ordinaires de classe C, 6039 parts sociales ordinaires de classe D, 6039 parts sociales ordinaires de classe E, 6039 parts sociales ordinaires de classe F,



6039 parts sociales ordinaires de classe G, 6039 parts sociales ordinaires de classe H et 451,688 parts sociales privilégiées de classe B à Crema Investments S.à r.l., ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015061779/17.

(150071616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**Carpene S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 186.856.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 mars 2015 à 16.55 heures*

*Résolution:*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle à l'adresse suivante avec effet au 20 mars 2015:

44, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Par ailleurs, le Conseil d'Administration informe que l'adresse de JALYNE S.A. a également changé avec effet au 20 mars 2015:

JALYNE S.A., 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Jacques BONNIER, 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour copie conforme

- / JALYNE S.A.

Signatures

*Administrateur A / Administrateur B*

Référence de publication: 2015061783/21.

(150071591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**CCMT Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 176.129.

Je présente ma démission comme gérant de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Charlotte Lahaije-Hultman.

I hereby tender my resignation as a manager of your company with immediate effect.

Luxembourg, 27<sup>th</sup> April 2015.

Charlotte Lahaije-Hultman.

Référence de publication: 2015061785/11.

(150071394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**CEREP CVM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.606.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty seventh day of March.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CEREP III Denmark S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 130.269,

Here represented by Mrs Valérie Turri, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, dated of 24<sup>th</sup> of March 2015.

The said proxy, being signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole shareholder of CEREP CVM S.à r.l, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 121.606 (the "Company"), incorporated by a notarial deed, on October 24, 2006, published in the Luxembourg official gazette (Memorial C) on December 21, 2006 under number 2387, on page 114540; The Articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated of July 18, 2007, published in the Luxembourg official gazette (Memorial C) on September 20, 2007, under number 2038;

- That the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to appoint as liquidator the company Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., having its registered address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, represented by Mrs Delphine André or Mr. Frank Przygodda, acting individually (the "Liquidator").

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to confer to the Liquidator the broadest powers as provided for by articles 144 et seq. of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers, for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds to the sole shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars.

Par-devant le soussigné, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg

A COMPARU

CEREP III Denmark S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.269,

ici représentée par Mme Valérie Turri, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 24 mars 2015.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est la seule associé de la société CEREP CVM S.à r.l, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 121.606 (la "Société"), suivant acte notarié, le 24 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 21 décembre 2006, numéro 2387, en page 114540; Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié en date du 18 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 20 septembre 2007, numéro 2038;

- qu'elle a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation à la date du présent acte.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur la société Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, représentée par Mme Delphine André ou M. Frank Przygodda, avec pouvoir individuel de représentation, en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'associé unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'associé unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des avances sur le solde de liquidation à l'associé unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été fait au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: V. Turri, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 1<sup>er</sup> avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10177. Reçu douze euros 12,00 EUR.

*Le Receveur* (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

Référence de publication: 2015061795/96.

(150071067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**CEREP Investment Orosdi S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.197.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of March.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CEREP Investment France S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 127.924,

Here represented by mrs Valérie Turri with professional address at Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on the 24<sup>th</sup> of March 2015.

The said proxy, being signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole shareholder of CEREP Investment Orosdi S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 128.197 (the "Company"), incorporated by a notarial deed on April 26, 2007, published in the Luxembourg official gazette (Memorial C) on July 11, 2007 under number 1420, the articles of incorporation have been modified for the last time pursuant to a notarial deed of the 7<sup>th</sup> day of December, 2012, published in the Luxembourg official gazette (Memorial C) on the 31<sup>st</sup> day of January, 2013 under number 240,

- That the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to appoint as liquidator the company Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., having its registered address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, represented by Mrs Delphine André or Mr. Frank Przygodda, acting individually, (the "Liquidator").

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to confer to the Liquidator the broadest powers as provided for by articles 144 et seq. of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers, for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds to the sole shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars.

Par-devant le soussigné, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg

A COMPARU

CEREP Investment France S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.924,

ici représenté par Madame Valérie Turri, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 24 mars 2015.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est la seule associée de la société CEREP Investment Orosdi S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 128.197 (la "Société"), suivant acte de Me Henri Hellinck, notaire, le 26 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 11 juillet 2007, numéro 1420, en page 68156 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 7 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 31 janvier 2013, numéro 240.

- qu'elle a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation à la date du présent acte.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur la société Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, représentée par Mme Delphine André ou M. Frank Przygodda, avec pouvoir individuel de représentation, en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'associé unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'associé unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des avances sur le solde de liquidation à l'associé unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été fait au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: V. Turri, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 1<sup>er</sup> avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10179. Reçu douze euros 12,00 EUR.

*Le Receveur* (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

Référence de publication: 2015061796/96.

(150071065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**CEREP III Germany B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.155.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty seventh day of March.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CEREP III Germany S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 130.289,

Here represented by Mrs Valérie Turri, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated of 24<sup>th</sup> of March 2015.

The said proxy, being signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole shareholder of CEREP III Germany B S.à r.l, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 141.155 (the "Company"), incorporated by a notarial deed on August 8, 2008, published in the Luxembourg official gazette (Memorial C) on September 13, 2008 under number 2246, on page 107773;

- That the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to appoint as liquidator the company Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., having its registered address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, represented by Mrs Delphine André or Mr. Frank Przygodna, acting individually (the "Liquidator").

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to confer to the Liquidator the broadest powers as provided for by articles 144 et seq. of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers, for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds to the sole shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars.

Par-devant le soussigné, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg

#### **A COMPARU**

CEREP III Germany S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.289,

ici représentée par Mme Valérie Turri, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 24 mars 2015.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est la seule associé de la société CEREP III Germany B S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 141.155 (la "Société"), suivant acte notarié le 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 13 septembre 2008, numéro 2246, en page 107773;

- qu'elle a pris les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation à la date du présent acte.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur la société Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, représentée par Mme Delphine André ou M. Frank Przygodda, avec pouvoir individuel de représentation, en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'associé unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'associé unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des avances sur le solde de liquidation à l'associé unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été fait au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: V. Turri, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 1<sup>er</sup> avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10178. Reçu douze euros 12,00 EUR.

*Le Receveur* (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

Référence de publication: 2015061798/93.

(150071066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**CGM Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 125.046.

---

Lors d'une résolution en date du 20 avril 2015, l'associé unique de la société CGM Lux 1 S.à r.l. a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015061800/11.

(150071578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**CGM Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 125.072.

---

Lors d'une résolution en date du 20 avril 2015, l'associé unique de la société CGM Lux 2 S.à r.l. a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015061802/11.

(150071602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**Dynameos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.597.

---

L'an deux mille quinze, le quinze avril.

Par-devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute.

S'est tenue

une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "DYNAMEOS S.A.", inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 136597, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, constituée par acte du notaire Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 754 du 28 mars 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Marilyn KRECKÉ, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.à r.l., inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 117503, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. En conséquence, il est mis fin au mandat des administrateurs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni, M. Krecké, G. Saddi et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 20 avril 2015. 2LAC/2015/8443. Reçu douze euros (12.- €).

*Le Receveur* (signé): Paul Molling.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Référence de publication: 2015061877/53.

(150071073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**Edison Investissements SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 108, avenue du X septembre.

R.C.S. Luxembourg B 151.773.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 24/04/2015*

Le siège social est transféré avec effet rétroactif au 01.03.2015 à L-2550 Luxembourg, 108, avenue du X Septembre. Luxembourg, le 24/04/2015.

Référence de publication: 2015061878/10.

(150070987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**European Capital Private Debt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 191.694.

In the year two thousand fifteen, on the ninth day of April.

Before the undersigned, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

European Capital Private Debt LP, an English limited partnership having its registered office at 25, Bedford Street, London WC2E 9ES, United Kingdom, registered with the UK Companies House under number LP16204, represented by its general partner European Capital Private Debt GP LLP, an English limited liability partnership having its principal place of business at 25 Bedford Street, London WC2E 9ES, United Kingdom, registered with the UK Companies House under number OC395097,

here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee with professional address in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of European Capital Private Debt S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,



registered with the RCS under number B 191.694, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean Seckler, notary public, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated 27 October 2014, whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3700, page 177574, dated 3 December 2014. The Articles of the Company have not yet been amended.

The appearing party representing the whole share capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of one hundred seventy-two thousand six hundred twenty-one Euro (EUR 172,621.-), so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one hundred eighty-five thousand one hundred twenty-one Euro (EUR 185,121.-) by creating and issuing one hundred seventy-two thousand six hundred twenty-one (172,621) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "New Shares"), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles.

#### *Subscription and payment*

All the New Shares are subscribed by the Sole Shareholder and fully paid up by a contribution in cash of one hundred seventy-two thousand six hundred twenty-one Euro (EUR 172,621.-) to be allocated to the share capital of the Company.

The amount of one hundred seventy-two thousand six hundred twenty-one Euro (EUR 172,621.-) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" 5.1. The share capital of the Company is one hundred eighty-five thousand one hundred twenty-one Euro (EUR 185,121.-) divided into one hundred eighty-five thousand one hundred twenty-one (185,121) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly."

#### *Costs and expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français de ce qui précède:**

L'an deux mille quinze, le neuf avril.

Par-devant le soussigné Maître Jean SECKLER, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **A COMPARU**

European Capital Private Debt LP, un limited partnership de droit anglais ayant son siège social au 25, Bedford Street, Londres WC2E 9ES, Royaume-Uni, enregistré auprès du UK Companies House sous le numéro LP16204, représenté par son general partner European Capital Private Debt GP LLP, un limited liability partnership de droit anglais ayant son principal lieu d'établissement au 25, Bedford Street, Londres WC2E 9ES, Royaume-Uni, enregistré auprès du UK Companies House sous le numéro OC395097,

ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, résidant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de European Capital Private Debt S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 191.694, constituée par un acte notarié de Maître Jean SECKLER, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 27

octobre 2014, dont les statuts (les «Statuts») ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 décembre 2014, numéro 3700, page 177574. Les Statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

La partie comparante, représentant l'ensemble du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, selon lesquelles l'associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la société et les décisions de l'associé unique seront documentées dans un procès verbal ou rédigées par écrit:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent soixante-douze mille six cent vingt-et-un euros (EUR 172.621,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-et-un euros (EUR 185.121,-) en créant et en émettant cent soixante-douze mille six cent vingt-et-une (172.621) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales"), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les droits et obligations prévues par les Statuts.

#### *Souscription et libération*

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites et entièrement libérées par l'Associé Unique par un apport en numéraire de cent soixante-douze mille six cent vingt-et-un euros (EUR 172.621,-) qui est alloué au capital social de la Société.

Le montant de cent soixante-douze mille six cent vingt-et-un euros (EUR 172.621,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Seconde résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui se lira dorénavant comme suit:

" **5.1.** Le capital social de la Société est de cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-et-un euros (EUR 185.121,-) divisé en cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-et-une (185.121) parts sociales avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs de Parts Sociales au moment pertinent, et "Associé" sera interprété en conséquence"

#### *Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ mille cinq cents euro (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 16 avril 2015. Relation GAC/2015/3192. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015061884/114.

(150071190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

### **EPF Acquisition Co 19 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.952.380,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 185.522.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of February,  
before us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Apollo EPF II Partnership, a Marshall Islands partnership whose registered office is at c/o Trust Company Complex, Ajeltake Island, Ajeltake Road, P.O. Box 1405, Majuro, Marshall Islands MH 96960, registered with the Registrar of Corporation under number 920006 (the "Shareholder"),

hereby represented by Harry Ghillemy, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 26 February 2015.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of EPF Acquisition Co 19 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 44, avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, of 7 March 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1381 of 28 May 2014 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 185.522 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of nine million nine hundred thirty-nine thousand eight hundred eighty euro (EUR 9,939,880.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty euro (EUR 9,952,380.-).

2 To issue nine million nine hundred thirty-nine thousand eight hundred eighty (9,939,880) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of ninety-five million three hundred fifteen thousand four hundred ninety-six euro (EUR 95,315,496.-) by the existing shareholder and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above capital increase.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of nine million nine hundred thirty-nine thousand eight hundred eighty euro (EUR 9,939,880.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty euro (EUR 9,952,380.-).

#### *Second resolution*

The Shareholder resolved to issue nine million nine hundred thirty-nine thousand eight hundred eighty (9,939,880) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon appeared the Shareholder, represented as above mentioned.

The Shareholder declared to subscribe for nine million nine hundred thirty-nine thousand eight hundred eighty (9,939,880) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, with payment of a share premium of ninety-five million three hundred fifteen thousand four hundred ninety-six euro (EUR 95,315,496.-) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a receivable held against the Company (the "Contribution").

The Contribution represents a value in an aggregate amount of one hundred five million two hundred fifty-five thousand three hundred seventy-six euro (EUR 105,255,376.-).

Proof of the ownership by the Shareholder of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Shareholder declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued.

#### *Third resolution*

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the nine million nine hundred thirty-nine thousand eight hundred eighty (9,939,880) new shares according to the above mentioned subscription.

#### *Fourth resolution*

The Shareholder resolved to amend article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said article will from now on read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at the nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty euro (EUR 9,952,380.-), represented by nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty (9,952,380) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.”

### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand five hundred euro (EUR 6,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour de février,  
par devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Apollo EPF II Partnership, une partnership régie par les lois des Iles Marshall, dont le siège social est au c/o Trust Company Complex, Ajeltake Island, Ajeltake Road, P.O. Box 1405, Majuro, Marshall Islands MH 96960 et immatriculée auprès du Registrar of Corporations sous le numéro 920006 (l' «Associé»),

représentée aux fins des présentes par Harry Ghillemy, avocat, demeurant à Luxembourg,  
aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 26 février 2015.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de EPF Acquisition Co 19 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg en date du 7 mars 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1381 du 28 Mai 2014 et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 185.522 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

### *Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf millions neuf cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt euros (EUR 9.939.880,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt euros (EUR 9.952.380,-).

2 Émission de neuf millions neuf cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt (9.939.880) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-quinze millions trois cent quinze mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (EUR 95.315.496,-) par l'associé existant et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf millions neuf cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt euros (EUR 9.939.880,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt euros (EUR 9.952.380,-).

### *Deuxième résolution*

L'Associé a décidé d'émettre neuf millions neuf cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt (9.939.880) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

### *Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu l'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus.

L'Associé a déclaré souscrire à neuf millions neuf cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt (9.939.880) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-quinze millions trois cent quinze mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (EUR 95.315.496,-) et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature consistant dans une créance détenue sur la Société (l' «Apport»).

L'Apport représente un montant total de cent cinq millions deux cent cinquante-cinq mille trois cent soixante-seize euros (EUR 105.255.316,-).

La preuve par l'Associé de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'Associé a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué.

#### *Troisième résolution*

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les neuf millions neuf cent trente-neuf mille huit cent quatre-vingt (9.939.880) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

« **5.1.** Le capital social est fixé à neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt euros (EUR 9.952.380), représenté par neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt (9.952.380) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: H. Ghillemy, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 3 mars 2015. GAC/2015/1785. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 27 avril 2015.

Référence de publication: 2015061896/152.

(150071045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

#### **Financière Jean François Boyer International, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 171.568.

#### *Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 21 avril 2015*

Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 21 avril 2015, il a été décidé comme suit:

1. d'accepter la démission de la société JALYNE S.A., société anonyme, RCS Luxembourg B 158 952, ayant son siège social au 44 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la Société, avec effet immédiat;

2. d'accepter la démission de la société PACBO EUROPE Administration et Conseil, société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 158 952, ayant son siège social au 44 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la Société, avec effet immédiat;

3. de nommer M. Fabrice Geimer, employé privé, né à Arlon (Belgique), le 23 janvier 1978, demeurant professionnellement au 5 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, comme membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de la société Jalyne S.A., avec effet immédiat et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

4. de nommer M. Roberto Chiappalone, employé privé, né à Metz (France), le 15 mai 1978, demeurant professionnellement au 5 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, comme membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de la société PACBO EUROPE Administration et Conseil, avec effet immédiat et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

5. de transférer le siège social de 1 rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, au 5 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Financière Jean François Boyer International*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015062159/29.

(150071569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

**FDM Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 176.250.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth day of the month of April;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

The private limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg “Kale Services S.à r.l.”, established and having its registered office in L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under number 178301,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (the “Proxy-holder”), by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed “ne varietur” by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, declares and requests the officiating notary to act:

1) That the private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) “FDM INVESTMENTS S.à r.l.”, established and having its registered office in L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 176250, (the “Company”), has been originally incorporated under the legal form of a public limited company named “FDM INVESTMENTS S.A.”, pursuant to a deed of Me Paul DECKER, notary then residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on March 25, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1144 of May 15, 2013,

and that the articles of association (the “Articles”) have been amended pursuant to a deed of the officiating notary, on December 17, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 244 of January 30, 2015, containing notably the change of the legal form and the adoption by the Company of its current denomination;

2) That the corporate capital is set at thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR), represented by three thousand one hundred (3,100) corporate units with a nominal value of ten Euros (10.- EUR) each;

3) That the appearing party, represented as said before, is the sole owner of all the corporate units of the Company (the “Sole Partner”);

4) That the Sole Partner declares to have full knowledge of the Articles and the financial standing of the Company;

5) That the Sole Partner of the Company declares explicitly, the winding-up of the Company and the start of the liquidation process, with effect on today's date;

6) That the Sole Partner appoints himself as liquidator of the Company, and acting in this capacity, he has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed;

7) That the Sole Partner, in his capacity as liquidator of the Company, requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid or duly provisioned and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown, and that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities and that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid;

8) That the Sole Partner declares that he takes over all the assets of the Company, and that he will assume any existing debts of the Company pursuant to point 7);

9) That the Sole Partner declares formally withdraw the appointment of an auditor to the liquidation;

10) That the Sole Partner declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled;

11) That full and entire discharge is granted to the manager for the performance of his assignment;

12) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office in L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le seizième jour du mois d'avril;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

**A COMPARU:**

La société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "Kale Services S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 178301,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société à responsabilité limitée "FDM INVESTMENTS S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 176250, (la "Société"), a été originairement constituée sous la forme juridique d'une société anonyme dénommée "FDM INVESTMENTS S.A.", suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 25 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1144 du 15 mai 2013,

et que les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 17 décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 244 du 30 janvier 2015, contenant notamment le changement de la forme juridique et l'adoption par la Société de sa dénomination actuelle;

2) Que le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) parts sociales avec une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;

3) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société (l'"Associé Unique");

4) Que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

5) Que l'Associé Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissent en cette qualité, il aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Associé Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Associé Unique déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Associé Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres valeurs seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée au gérant pour l'exécution de son mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 21 avril 2015. 2LAC/2015/8511. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 24 avril 2015.

Référence de publication: 2015062171/120.

(150071021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2015.

---

**Cheniery International Investments Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.818.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note de la rectification de l'adresse de l'associé suivant et ce avec effet immédiat:  
- Cheniery Marketing, LLC, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 Delaware, Etats-Unis d'Amérique.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015059640/14.

(150068550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2015.

---

**Crystal Marine S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 52.032.

Il est porté à la connaissance des tiers que:

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco C&T (Luxembourg) S.A. informe de la dénonciation, avec effet immédiat, de la convention de domiciliation conclue le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

- CRYSTAL MARINE S.A., ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B52032; et

- Citco C&T (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B139857.

Fait à Luxembourg, le 21 avril 2015.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

2-8 avenue Charles De Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signatures

*L'Agent Domiciliataire*

Référence de publication: 2015061111/20.

(150070187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2015.

---